



Conseil Informe

EN MAI, LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ



Une subvention de 5 450 610\$ sur un projet total estimé de 7 M pour la construction d'un nouveau centre communautaire dans le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales du gouvernement du Québec.

Merci à la ministre Andrée Laforest et à la députée Nancy Guillemette pour leur appui dans le projet.



MÉMO DU MAIRE

Bonjour chers citoyennes et citoyens,

Plusieurs projets sont en cours dans le Municipalité dont la construction du nouveau centre communautaire et la démolition de l'ancien qui débiteront après le Festival des Camionneurs, la piste cyclable La Doré/Normandin qui débutera cet été, les toilettes publiques village-relais et l'avenue des Plaines qui sont présentement en cours, la relance de l'épicerie, etc. Cela représente beaucoup de travail pour toute l'Équipe municipale. Le 5 mai dernier, la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, est venue annoncer la participation financière du gouvernement dans le projet du nouveau centre communautaire. Nous tenons à la remercier ainsi que la députée Nancy Guillemette pour leur aide dans ce dossier.

Ghislain Laprise, maire



Jardin communautaire

RÉSERVEZ VOTRE PARCELLE
DÈS MAINTENANT
POUR LA SAISON 2025

DEMI PARCELLE 10\$
PARCELLE COMPLÈTE 20\$

418-256-3545 POSTE 2225
COORDO@LADORE.CA

CAMP DE JOUR DES MINIS-LOUPS

Du 30 juin au 8 août 2025
Complexe sportif et gymnase

Inscription sur Sport Plus
Dès le 2 juin 2025
Doit avoir complété la maternelle 4 ans jusqu'à 12 ans

30 juin au 8 août 255\$
pour les 6 semaines
sorties et chandail inclus

418-256-3545 poste 2225
coordo@ladore.ca

TENNIS

Ouverture le 28 avril 2025

Demandez votre
cle au bureau
municipal sur
depot de 20\$

Accès
gratuit

Près de la piste Ellen Rochefort
coordo@ladore.ca
+418-256-3545 poste 2225



LES LUNDIS SEULEMENT
DU 12 MAI AU 2 JUILLET

SPORT PLUS
SUR LE SITE WEB DE LA
MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ
www.ladore.ca / 418-256-3545 poste 2225

35\$ / ENFANTS
INCLUS
CHANDAIL
SHORT ET BAS



DEK HOCKEY LA DORÉ



Du 5 mai 2025
INSCRIPTION LIGUE
DEK HOCKEY

65\$ inclus chandail/ enfant

40\$ déjà un chandail/ enfant

Inscription sur Sport plus

Début le 28 mai 2025 6 à 12 ans

Les mercredis de 18 h à 19 h

Pour info Maryse Paradis

418-256-3545 poste 2225

coordo@ladore.ca



MUNICIPALITÉ
DE LA DORÉ

BASEBALL NOUVEL LIGUE

**NOUVEL AMÉNAGEMENT
DU TERRAIN**

RECHERCHE BÉNÉVOLES

26 MAI AU 14 JUILLET 2025

NOUS AVONS ACHETÉ DE
L'ÉQUIPEMENT NEUF POUR LA
CRÉATION D'UNE LIGUE JUNIOR
DE 7 À 14 ANS

COORDO@LADORE.CA
418-256-3545 POSTE 2225



OUVERTURE DE LA PISTE CYCLABLE SAMEDI 17 MAI 2025



RESTEZ DANS LE SENTIER



Parc d'amusement familial
**Moulin
des pionniers**
mégajeux • sentiers • hébergement

RÉSIDENTS DE LA DORÉ ACCÈS GRATUIT

avec preuve de résidence, demandez
votre passeport pour la saison 2025

**DU 13 JUIN AU 1 SEPTEMBRE 2025
10 H À 17 H**

Entrée générale 12\$
Passeport saison 2025 en vente dès
l'ouverture pour les non-résidents

418-256-8242
info@moulindespionniers.com



Municipalité de La Doré

www.ladore.ca

Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508

Publié le 8 mai 2025

FINANCES

Les Membres du Conseil ont accepté le journal des achats du mois d'avril 2025 pour un montant de 495 281.63\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENT FINANCIER

- La Municipalité a autorisé un emprunt par billets pour un montant total de 313 100 \$ qui sera réalisé le 14 mai 2025 en lien avec le renouvellement de certains règlements d'emprunts soit 2009-003 (54 600\$ pour la réfection de la rue du Parc) et 2014-002 (258 500\$ pour la réfection de la rue des Saules et l'avenue des Champs).
- Les travaux pour le projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel au centre village sont toujours en cours. Le paiement du décompte progressif #2 à Entreprises Rosario Martel pour la somme de 675 859.03\$ a été autorisé.
- Fernand Boilard inc. a été mandaté pour effectuer les travaux d'implantation de la piste cyclable reliant La Doré à Normandin pour la somme de 2 040 466.40\$, le tout conditionnel à l'obtention de toutes les servitudes de passage nécessaires ou, dans le cas de la propriété de M. Jeantil Germain et Mme Chantale Duchesne, par expropriation et à la délivrance des certificats d'autorisation ministériels.
- Le 18 octobre prochain, la Marche mondiale des femmes (MMF) se tiendra partout sur la planète. Cette dernière a pour but de sensibiliser la population aux enjeux féministes notamment en ce qui a trait à la pauvreté et aux violences faites aux femmes. Cinq (5) autobus seront en partance du secteur en direction de Québec afin d'y participer. Une somme de 100\$, représentant symboliquement deux (2) sièges dans un autobus, a été autorisée.
- La Municipalité a mandaté Électricité Gigavolt inc. pour effectuer les travaux d'éclairage au dek hockey, et ce, pour la somme de 11 900\$. Les sommes seront prises à même le fonds de roulement avec une période de remboursement de cinq (5) ans.
- Céline Pellicelli a été mandatée pour effectuer les travaux d'entretien des pelouses, et ce, pour les années 2025, 2026 et 2027 pour la somme de 15 000\$ annuellement.
- Le projet de mise à niveau du terrain de balle lente est toujours en cours. Il est maintenant temps de procéder à la mise en forme du terrain. Transport J.H.L. inc. a été mandaté pour effectuer les travaux, et ce, pour la somme de 14 383.80\$.
- Pour le projet de construction d'un nouveau centre communautaire, il est nécessaire de mandater une firme afin de contrôler les sols et matériaux lors de la construction. La firme Englobe a été mandatée, et ce, pour la somme de 12 788.50\$.

- Le Conseil municipal a reçu une invitation afin de participer financièrement à la 71^e édition de la Traversée internationale du lac St-Jean. Une participation financière de 225\$ a été autorisée.
- Depuis 2022, la Route Bleue est devenue un projet collaboratif et est dédiée à la clientèle en pratique autonome permettant de créer des parcours payables non motorisés. Un projet concernant La Doré qui débiterait au point de mise à l'eau situé au Moulin des Pionniers afin de sillonner la rivière aux Saumons pour faire de la descente de rivière autonome vers la Chute 25. La Municipalité a décidé d'aller de l'avant avec ce projet.
- La Municipalité a autorisé l'implantation d'un système d'éclairage pour le terrain de balle lente. Électricité Gigavolt inc. a été mandaté pour les travaux, pour la somme de 30 000 \$. Les sommes seront prises à même le fonds d'immobilisations pour 15 000\$ et dans le budget de fonctionnement pour 15 000\$.

GESTION MUNICIPALE

- La Municipalité proclame le 17 mai « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie » et hissera le drapeau arc-en-ciel.
- Nous avons reçu les statistiques 2024 pour les passages des poids lourds (+ de 213 700) sur les chemins à double vocation. La demande de subvention sera transmise au ministère des Transports afin de recevoir une compensation pour l'entretien de ces chemins.
- La Municipalité est sensible aux problèmes du manque d'abeille et des impacts sur l'environnement. Elle adhère au Défi Pissenlits 2025 en retardant la tonte de gazon de ses terrains jusqu'en juin, en n'appliquant pas de pesticide et invite les citoyens, employés et fournisseurs à participer au défi.
- La Municipalité désire favoriser le développement de la zone industrielle. Elle a reçu une proposition d'achat pour le lot 6 641 212. Le prix de vente ayant été fixé à 2.50\$ le mètre carré pour ces terrains, la vente dudit lot a été autorisée au prix de 18 218\$.
- Le projet de loi n° 93, a pour objectif de forcer le transfert à l'État d'un terrain appartenant à la Ville de Blainville afin de permettre un projet. Les Membres du Conseil considèrent que le projet de loi constitue une atteinte sérieuse à l'autonomie municipale en matière d'aménagement du territoire et que son adoption constituerait un dangereux précédent. Ils ont décidé d'appuyer la Ville de Blainville dans ce dossier, d'exprimer leur désaccord en regard du projet de loi n° 93, de réitérer que les municipalités sont des gouvernements de proximité et de demander au gouvernement du Québec de respecter leurs compétences en aménagement du territoire.



- La Municipalité de Saint-Prime désire présenter un projet de partage de services en ingénierie avec la Municipalité de La Doré dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité. La Municipalité appuie le projet et s'engage à participer au projet de partage de services, à assumer une partie des coûts et accepte que la Municipalité de Saint-Prime agisse à titre d'organisme responsable.
- Le Conseil municipal se compose actuellement d'un maire et de six (6) conseillers. La *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* autorise un Conseil d'une municipalité à adopter un règlement pour que le Conseil soit plutôt composé d'un maire et de quatre (4) conseillers. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet une demande de diminution du nombre de conseillers par résolution pour la tenue des élections générales municipales de 2025. Suite à l'assemblée publique de consultation qui s'est tenue le 28 avril dernier, une résolution fixant le Conseil municipal à un maire et quatre (4) conseillers, et ce, pour les élections générales municipales de 2025 a été adoptée. Un règlement devra être adopté ultérieurement s'il est nécessaire de conserver cette mesure pour les élections subséquentes.
- Selon la *Loi sur les compétences municipales*, une Municipalité a compétence dans le domaine du transport et selon le *Code municipal du Québec*, elle a le pouvoir d'acquérir, par expropriation, tout immeuble nécessaire pour des travaux pour des fins municipales. Pour le projet de voie cyclable reliant la Municipalité à Normandin, dont le tracé longe notamment la route Saint-Joseph Nord, la Municipalité doit acquérir des droits de passage sur les immeubles où passe ladite voie cyclable. La Municipalité et les propriétaires ne s'entendent pas sur les conditions relatives à une acquisition de droit de passage sur une partie du lot 4 594 451, alors il a été décidé d'acquérir ladite partie par expropriation.
- Dans le cadre du règlement d'aide financière et de crédit de taxes pour les secteurs commercial et industriel, une demande d'aide pour le maintien du service d'épicerie locale a été transmise au Conseil. Elle a été autorisée pour un versement de 25 000\$ sur deux (2) ans soit 15 000\$ en 2025 et 10 000\$ en 2026, le tout conditionnel au financement total du projet et à l'acquisition par la promotrice.
- Une étude de requalification de l'église est nécessaire pour pouvoir y réaliser certains projets. Le Fonds de développement de la MRC Domaine-du-Roy peut aider financièrement cette analyse et la présentation une demande d'aide financière dans ledit Fonds a été autorisée pour un montant de 10 880\$.

ATTENTION

Vous prévoyez des **rénovations** ou une **construction**? Il est nécessaire de venir chercher votre permis **AVANT** de débiter les travaux et/ou plan d'implantation de votre construction afin de vérifier la conformité avec la réglementation municipale.

Évitez les **mauvaises surprises**.



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) MAI- JUIN2025

Horaire des messes pour mai-juin 2025 :

Dimanche 11 mai à 11h00 ADACE
 Dimanche 18 mai à 11h00 ADACE
 Samedi 24 mai à 16h00 MESSE (Réjean
 Roberge, Victor Simard, Marie-Blanche
 Ménard et Adrien Paré)
 Dimanche 1^e juin à 11h00 ADACE

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique

mardi de 13h à 16h

Au besoin, prendre rendez-vous au

418-256-3545 poste 2227

fabriqueladore@hotmail.com

Communauté chrétienne de La Doré &
l'Équipe liturgique

LES FEUX EXTÉRIEURS, NE PERDONS PAS LE CONTRÔLE

Qui dit beau temps, dit feu extérieur! Le règlement 2011-040 stipule « *Il est défendu d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois effectué dans un foyer spécialement conçu à cet effet et muni d'un pare-étincelles* ». Il est tout de même impératif de vous assurer de la direction des vents.

Si vous n'avez pas de foyer extérieur et que vous désirez quand même allumer un feu, vous devez contacter le Service de sécurité incendie au numéro 418-679-0313 afin de recevoir gratuitement un permis de brûlage.

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST EN MODE LIBRE SERVICE **23 MAI AU JARDIN COMMUNAUTAIRE.**

100 LITRES (5 X 5 GALLONS)
PAR ADRESSE

APPORTEZ VOTRE PELLE ET
VOS CONTENANTS

